

Faible incidence des crimes liés à la traite des êtres humains à Cuba

Image not found or type unknown



Par Roberto Morejón

Dans le cadre de son suivi de toute éventualité menaçant l'intégrité des personnes, Cuba a récemment publié le Rapport national sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des victimes pour l'année 2022.

Les autorités ont évoqué la mise en œuvre d'un plan d'action jusqu'en 2024 pour coordonner les tâches et les initiatives, dans le cadre d'une politique nationale de tolérance zéro à l'égard de toute manifestation de la traite des êtres humains.

À en juger par le rapport, les diverses entités gouvernementales chargées d'éviter de telles éventualités et d'accroître la perception du risque dans la société poursuivent leurs activités.

Les Grandes Antilles entretiennent également des relations étroites avec des organismes tels que le système des Nations unies et l'Organisation internationale de police criminelle.

Selon les informations officielles, au cours de l'année précédente, six affaires ont été jugées dans la nation caribéenne pour des crimes présentant les caractéristiques de la traite des êtres humains, ce qui reflète la faible incidence au niveau national.

Au cours de l'année 2022, plus de sept mille actions ont également été menées pour protéger les mineurs, afin de prévenir les situations propices aux abus sexuels.

Cependant, la formation et la vigilance de la société civile se poursuivent afin de travailler à la prévention de tels actes, bien que, s'ils se produisent, les instruments juridiques soient prêts.

Les autorités cubaines comprennent que la traite des êtres humains est un problème international et l'archipel des Caraïbes doit être attentif à toute tentative d'implication de ses ressortissants depuis l'étranger.

Le pays des Caraïbes tient compte du fait que la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, est une atteinte à la dignité de l'individu et une violation des droits de l'homme.

Dans ce contexte, les tentatives des administrations américaines de présenter la collaboration médicale cubaine avec des pays étrangers comme l'expression d'un trafic d'êtres humains sont scandaleuses.

Les professionnels partent volontairement pour remplir des contrats, signés par Cuba et les gouvernements respectifs, dans le cadre de missions qui représentent l'incarnation d'un concept cardinal : aider ceux qui ont besoin de soins de santé, même les plus vulnérables.

En tant qu'État partie à la convention de Palerme sur la criminalité transnationale organisée et à son protocole sur la traite des personnes, Cuba ne baisse pas la garde dans la lutte contre ces abus.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/331564-faible-incidence-des-crimes-lies-a-la-traite-des-etres-humains-a-cuba>



Radio Habana Cuba